



وكالة التنمية الفلاحية

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Réf: 196/ADA/DAF/DRHL/SRH

Rabat le : 20 AVR. 2016

DECISION

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

- (/u le dahir n°1-09-16 du 22 Safar 1430 (18 Février 2009) portant promulgation de la loi n°42.08 relative à la création de l'Agence pour le Développement Agricole (A.D.A) ;
- (/u la circulaire du Chef de gouvernement n°7/2013 en date du 29/04/2013 fixant la procédure de nomination aux fonctions de responsabilité dans les Etablissements Publics ;
- (/u l'arrêté fixant l'organisation des services de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) ; et
- (/u les nécessités de service.

DECIDE

Article premier : L'Agence pour le Développement Agricole (A.D.A) organise une opération d'appel à candidature pour occuper les postes de responsabilité vacants désignés ci-après dont les attributions sont regroupées dans les fiches de poste en annexe de la présente décision :

- Chef de Service de la Stratégie d'Attraction relevant de la Direction de l'Ingénierie des Projets.
- Chef de Service de Développement de la Logistique de Commercialisation des Produits du Terroir relevant de la Direction du Développement de la Commercialisation des Produits du Terroir.
- Chef de Service de l'Accompagnement des groupements producteurs des Produits du Terroir relevant de la Direction du Développement de la Commercialisation des Produits du Terroir.
- Chef de Service de l'Environnement relevant de la Division de Mobilisation des Financements au niveau de la Direction Administrative et Financière.

Article 2 : Cette opération est ouverte aux agents ayant rempli les conditions suivantes :

- Etre titulaire et une ancienneté de 2 ans minimum ;
- Ayant un diplôme d'ingénieur Agronome (être classé à l'Echelle 11 dans la fonction publique).
- Ayant des compétences liées aux exigences requises du poste à pourvoir.

Article 3 : Les candidats intéressés doivent présenter un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Demande manuscrite.
- Curriculum Vitae.
- Les documents justifiant les conditions requises et sollicitées pour occuper le poste à pourvoir
- Une note synthétique présentant la vision du candidat pour le poste à pourvoir.

Article 4 : Le dossier de candidature doit être déposé en quatre (4) copies, contre accusé de réception, au bureau d'ordre de l'Agence pour le Développement Agricole ou envoyé à l'adresse suivante : Espace les Patios, Angle Avenue Annakhil et Mehdi Benbarka, Batiment 2 et 3 Hay Riad - Rabat. au plurtard le 09 Mai 2016.

[Signature]

Directeur Général
de l'Agence pour le Développement

Mohammed EL GUERROUJ





وكالة التنمية الفلاحية

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche Maritime

Direction : Ingénierie des Projets	Chef de Service de la stratégie d'attraction.
Division :	Relations hiérarchiques : - est rattaché au Chef de la Division de l'Ingénierie des Projets Pilier I.

Définition du poste

- Définir la stratégie d'attraction des investisseurs.
- Mettre en place la stratégie d'attraction.

Description des activités

Définition et la mise en place de la stratégie d'attraction :

- Segmentation de l'offre régionale par filière, par catégorie d'opérateurs et en fonction des marchés potentiels.
- Segmentation des opportunités d'affaires dans le secteur agricole au Maroc.
- Elaboration de packs d'attraction :
 - Coordination du processus d'identification des opportunités d'investissement dans le Secteur Agricole à travers l'analyse du marché national et international.
 - Proposition d'un pack d'attraction en fonction des opportunités identifiées.
- Identification et Elaboration des outils de communication à mettre en œuvre.

Compétences

- Organisation et rigueur
- Capacité d'écoute
- Esprit de synthèse
- Aisance dans la communication
- Sens de responsabilité
- Capacité d'analyse
- Bonnes capacités relationnelles
- Disponibilité
- Mobilité au niveau nationale



